

CHAPITRE 1

Données sociodémographiques

Isabelle Gailhard-Rocher, Marie-Sylvie Sander, Sandrine David, François Tuffreau

Introduction	20
1.1 Démographie, mobilité	21
1.2 Modes de vie, relations familiales et sociales, loisirs	24
1.3 De la formation à l'emploi	33
1.4 Jeunes en situation sociale difficile	44
Bibliographie	49

Remerciements

Les données concernant les jeunes accueillis dans les centres d'hébergement et de réinsertion sociale ont été mises à disposition par le service statistique de la Drass des Pays de la Loire.

L'essentiel

Les 15-24 ans représentent 12 % de la population régionale

Les Pays de la Loire comptent 430 000 jeunes de 15 à 24 ans, qui représentent 12 % de la population régionale. Cette proportion, proche de la moyenne nationale, devrait légèrement diminuer jusqu'en 2015 puis se stabiliser à l'horizon 2030, correspondant à cette date à un effectif d'environ 460 000 jeunes. Les trois quarts de ces jeunes vivent en zone urbaine. Au cours des années récentes, le nombre de jeunes de 20-29 ans qui ont quitté la région est supérieur au nombre de jeunes qui s'y sont installés.

Les jeunes de la région entrent plus tôt dans la vie active qu'au niveau national

Dans les Pays de la Loire comme en France, la scolarité s'est allongée puisque 66 % des jeunes de 15-24 ans étaient encore scolarisés en 1999 contre 60 % en 1990. En 2006-2007, plus de 100 000 jeunes étaient inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur de l'Académie de Nantes.

Les parcours scolaires des garçons et des filles restent assez différents, avec notamment un taux d'accès au baccalauréat nettement plus élevé chez ces dernières (71 % *vs* 62 % chez les garçons, en 2006-2007).

Les jeunes ligériens entrent plus tôt dans la vie active qu'au niveau national, puisque le taux de scolarisation des 20-24 ans ainsi que l'âge au premier emploi sont plus faibles dans la région. Ce constat est à mettre en lien avec le fait que les jeunes ligériens privilégient les filières de formation courtes, et avec le développement très important de l'apprentissage dans la région. Enfin, la moitié des jeunes de la région commencent leur carrière par un emploi d'ouvrier alors que cette proportion est seulement de 37 % en France.

La sortie du système scolaire sans diplôme et l'illettrisme moins fréquents chez les jeunes ligériens

La proportion de jeunes sortis du système scolaire sans diplôme atteignait 17 % en 1999, mais elle était cependant nettement inférieure à la moyenne nationale (22 %). Cette situation régionale moins défavorable est également observée en matière d'illettrisme. Ainsi, en 2006, 8,5 % des jeunes de la région ayant participé aux journées d'appel et de préparation à la défense étaient en difficulté de lecture dont 4 % en grande difficulté, ces proportions étant parmi les plus faibles de France.

Des modes de vie qui évoluent

La part des 15-24 ans vivant dans une structure monoparentale est en augmentation. En 1999, parmi les jeunes ligériens demeurant au foyer parental, un sur sept vivait avec un seul de ses parents, et cette proportion est sans doute encore plus importante aujourd'hui. Parmi les 20-24 ans, un peu plus de la moitié des jeunes vivent encore chez leurs parents. Mais parmi ceux qui ont quitté le domicile parental, 38 % vivent seuls en 1999 contre 23 % en 1990.

Les résultats des enquêtes régionales Baromètres santé jeunes apportent un regard complémentaire sur l'évolution des relations entre les jeunes et leur famille. Entre 2000 et 2005, le caractère privilégié des échanges entre les jeunes et leurs parents semblent s'être atténué et les relations paraissent de moins en moins basées sur des rapports de contrôle et d'autorité. Mais les jeunes ont également le sentiment d'être moins valorisés par leurs parents.

Des situations sociales difficiles plus fréquentes chez les jeunes que chez leurs aînés

Le taux de pauvreté des 18-29 ans des Pays de la Loire, c'est-à-dire la proportion de ménages ou d'individus qui vivent sous le seuil de pauvreté, atteint 11,1 % en 2004. Il est nettement inférieur à la moyenne nationale (14,3 %). Les situations de pauvreté sont plus fréquentes chez les jeunes que dans les tranches d'âge supérieur. Ce constat doit toutefois être nuancé car les revenus utilisés pour mesurer le taux de pauvreté ne tiennent pas compte des aides familiales dont peuvent bénéficier les jeunes.

Cette situation peut être rapprochée de l'importance du chômage chez les moins de 25 ans, qui avoisine 20 % en France et est donc deux à trois fois plus élevé que dans les autres classes d'âge. Les jeunes sont également plus concernés par les emplois précaires et à temps partiel. 26 % des premiers emplois des jeunes en 1999 dans la région sont des contrats en intérim (contre 20 % en France) et près de 40 % des emplois à temps partiel.

Introduction

Les jeunes de 15-25 ans ne constituent pas une population homogène, puisque cette période de la vie comporte de nombreuses étapes menant progressivement la très grande majorité des jeunes à un statut autonome. Différents événements jalonnent ainsi cette période de transition vers la vie d'adulte : la fin des études, l'accès au premier emploi, le départ du foyer parental, le début de la vie en couple, la naissance du premier enfant. La plupart des jeunes aspirent encore aujourd'hui à ces étapes « traditionnelles », et y accèdent.

Mais ce qui caractérise la période actuelle, c'est l'allongement de cette phase de transition. Cette évolution résulte de multiples facteurs, et notamment de causes socio-économiques : après des études plus longues, la durée de l'insertion professionnelle s'allonge, les emplois instables sont prioritairement occupés par les jeunes, leur niveau de vie stagne voire baisse, et les inégalités entre générations s'accroissent. Cet allongement dans l'acquisition de l'indépendance concerne aussi la sphère familiale, avec notamment le caractère plus tardif de l'engagement dans la vie de couple et de l'arrivée du premier enfant.

D'où l'existence de situations intermédiaires, entre la vie chez les parents et la vie de couple, entre la fin des études et la vie professionnelle stable. Dans cet entre-deux, les acquis en termes de formation et le soutien de la famille, à la fois affectif et financier, jouent un rôle déterminant, et les disparités entre les jeunes sont souvent considérables [1-3].

Les éléments de nature sociodémographique sont susceptibles d'impacter fortement la santé physique, mentale ou sociale des jeunes. D'où leur présentation dans ce rapport, même s'il s'agit d'une approche succincte par rapport aux nombreux travaux menés dans la région, notamment par les services de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee).

Ce chapitre est organisé en quatre parties. La première rassemble des indicateurs concernant la démographie et la mobilité des jeunes de la région. Les modes de vie ainsi que les relations familiales et sociales des 15-25 ans sont détaillés dans la seconde partie. L'éducation, la formation et l'insertion professionnelle occupent une place importante, en troisième partie. Enfin, la dernière partie présente un certain nombre de données concernant les jeunes en situation sociale difficile.

Le recensement général de la population constitue une source essentielle de données sociodémographiques, à la fois pour la description de la situation et pour la réalisation de comparaisons dans le temps et dans l'espace. De ce fait, il a été utilisé à de nombreuses reprises, malgré le caractère relativement ancien des dernières données disponibles puisqu'elles datent de 1999. Chaque fois que possible, ces données ont été complétées par des informations issues d'autres sources, pour actualiser et enrichir le propos.

1.1 Démographie, mobilité

430 000 jeunes de 15-24 ans en Pays de la Loire, représentant 12 % de la population

■ En Pays de la Loire, l'Insee estime à environ 430 000 le nombre de jeunes âgés de 15 à 24 ans parmi les 3,4 millions d'habitants au 1^{er} janvier 2006 (219 300 garçons, 210 400 filles)¹. 12,5 % de la population appartiennent donc à cette classe d'âge, soit une proportion proche de la moyenne nationale (12,8 %). La région présente une situation moyenne au regard des régions métropolitaines, au 11^e rang des régions les plus jeunes.

Dans la région, le Maine-et-Loire et la Loire-Atlantique sont les départements dont la proportion de 15-24 ans dans l'ensemble de la population est la plus importante, respectivement 14 % et 13 %, contre 12 % en Mayenne et en Sarthe et 11 % en Vendée (figure 1.1).

Figure 1.1

Part des jeunes de 15-24 ans dans la population totale
Pays de la Loire, France métropolitaine (01/01/2006)

	France métropolitaine	Pays de la Loire	Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée
0-14 ans	11 245 741	653 974	236 586	147 074	59 706	104 528	106 080
15-24 ans	7 854 103	429 666	159 229	103 255	35 087	66 273	65 822
25-59 ans	29 263 837	1 615 654	587 161	355 016	137 678	259 282	276 517
60 ans et +	12 803 141	726 696	236 521	153 653	67 028	124 915	144 579
Total	61 166 822	3 425 990	1 219 497	758 998	299 499	554 998	592 998
% 15-24 ans	13 %	13 %	13 %	14 %	12 %	12 %	11 %

Source : Insee (estimations de population)

■ La part des jeunes est plus importante dans les villes universitaires. Ainsi, dans l'agglomération d'Angers, « la plus jeune » de la région, les 15-24 ans représentent 19 % de la population en 1999, les agglomérations nantaise et yonnaise comptent 16 % de jeunes parmi leurs habitants et la ville du Mans 15 %.

Les agglomérations de Nantes et d'Angers, principales villes universitaires des Pays de la Loire, regroupent à elles seules plus d'un tiers des jeunes de la région (figure 1.2).

1 - Les recensements de population, dont les derniers datent de 1990 et 1999, étaient jusqu'à présent réalisés tous les 8 à 9 ans. Entre ces recensements, des estimations de population étaient produites chaque année par l'Insee, à partir des données de l'état civil (naissances, décès) transmises par les mairies et d'une estimation du solde migratoire. Ces estimations apportent des éléments quantitatifs sur la population par sexe, âge et département. Depuis 2004, l'Insee a mis en place une nouvelle méthode de collecte basée sur un « recensement par roulement » des communes (chaque année, une partie du territoire est recensée). Au bout d'un cycle de 5 ans, l'ensemble du territoire français est recensé. Le premier cycle s'est achevé en 2008 et les résultats détaillés de ce nouveau système seront disponibles au deuxième semestre 2009.

Figure 1.2

Part des jeunes de 15-24 ans dans les agglomérations urbaines

Pays de la Loire (1999)

	15-24 ans	Tous âges	% 15-24 ans
Nantes	90 843	554 601	16 %
Saint-Nazaire	14 862	110 271	13 %
Loire-Atlantique	164 534	1 134 493	15 %
Angers	49 901	261 247	19 %
Cholet	11 737	79 547	15 %
Maine-et-Loire	112 045	733 213	15 %
Laval	13 163	88 295	15 %
Mayenne	36 837	285 377	13 %
Le Mans	27 747	188 616	15 %
Sarthe	67 493	529 895	13 %
La Roche-sur-Yon	12 410	79 666	16 %
Les Sables d'Olonne	3 737	38 515	10 %
Vendée	67 331	539 806	12 %

Source : Insee (RP 99)

Après un net recul, leur part dans la population totale devrait se stabiliser dans les prochaines années

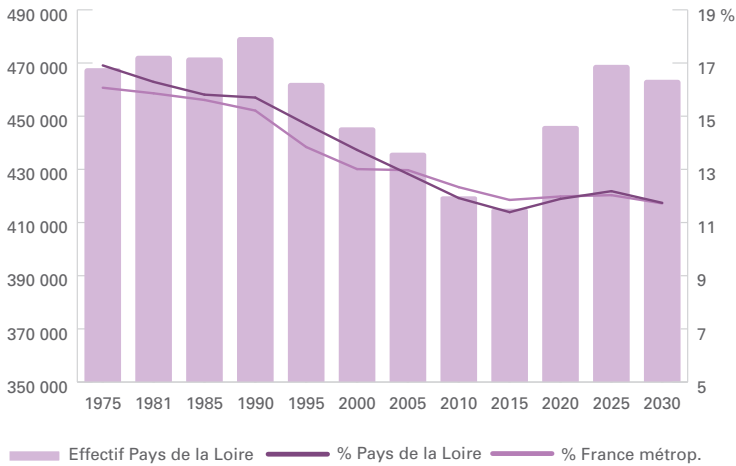
■ En 1975, la région comptait près de 470 000 jeunes âgés de 15-24 ans. Depuis le début des années 1990, cet effectif ne cesse de diminuer et, en supposant que les tendances démographiques récentes se maintiennent, cette baisse devrait se poursuivre jusqu'en 2015². Le nombre de jeunes dans la région devrait ensuite augmenter pour atteindre 460 000 à l'horizon 2030.

■ La part de jeunes âgés de 15 à 24 ans dans la population est en recul depuis le milieu des années 1970, dans les Pays de la Loire comme en France, cette diminution étant plus marquée dans la région qu'au niveau national.

Les jeunes de 15-24 ans représentaient près de 17 % de la population régionale en 1975 ; en 2006, ils ne constituent plus que 12,5 % de celle-ci. Cette proportion devrait légèrement diminuer jusqu'en 2015 pour ensuite se stabiliser. A l'horizon 2030, les 15-24 ans devraient représenter un peu moins de 12 % de la population régionale (figure 1.3).

2 - L'Insee réalise régulièrement des projections de population qui simulent chaque année le nombre d'hommes et de femmes de chaque âge sur la base d'hypothèses sur l'évolution des trois composantes des variations de population : fécondité, mortalité et migrations. D'une année sur l'autre, la population évolue en fonction des décès, des naissances et des mouvements migratoires (émigration et immigration). Les dernières projections ont été établies pour les années 2010, 2015, ... 2050 à partir de la population au 1^{er} janvier 2005.

Figure 1.3
 Evolution et projection de la part des jeunes de 15-24 ans
 dans la population totale
 Pays de la Loire, France métropolitaine (1975-2030)



Source : Insee (RP 75, estimations de population, projections Omphale - scénario central)

Trois jeunes sur quatre vivent dans un espace urbain

■ Dans les Pays de la Loire, la tendance à l'urbanisation est plus récente que sur l'ensemble du territoire de France métropolitaine. Ainsi, si plus de deux Ligériens sur trois (70 %) habitaient en 1999, lors du dernier recensement, dans un espace à dominante urbaine³, cette proportion reste plus faible qu'au niveau national (80 % des habitants de France métropolitaine) [4].

■ Chez les jeunes âgés de 15 à 24 ans, cette concentration dans l'espace à dominante urbaine est encore plus marquée. En 1999, 74 % des 15-24 ans habitaient dans un espace urbain, offrant des structures universitaires et un grand nombre d'emplois, et 26 % dans un espace à dominante rurale.

La proportion de jeunes vivant en espace à dominante rurale varie selon les départements. En Loire-Atlantique, la plupart des jeunes habitent en ville (89 %) ; en revanche, en Vendée, la majorité d'entre eux vivent en milieu rural (53 %) (figure 1.4).

3 - Ce découpage de l'Insee distingue deux catégories de territoire : l'espace à dominante rurale et l'espace à dominante urbaine, à partir de critères de concentrations d'emplois et de déplacements domicile-travail.

Figure 1.4
Répartition de la population selon le lieu de résidence
Pays de la Loire, France métropolitaine (1999)

	Espace à dominante rurale	Espace à dominante urbaine	Total	15-24 ans		Tous âges
				% rural	% urbain	% rural
Loire-Atlantique	17 450	147 084	164 534	11 %	89 %	13 %
Maine-et-Loire	33 000	79 045	112 045	29 %	71 %	35 %
Mayenne	14 041	22 796	36 837	38 %	62 %	43 %
Sarthe	16 279	51 214	67 493	24 %	76 %	28 %
Vendée	35 607	31 724	67 331	53 %	47 %	55 %
Pays de la Loire	116 377	331 863	448 240	26 %	74 %	30 %
France métropolitaine	nd	nd	nd	nd	nd	18 %

Source : Insee (RP 99)

Entre 20 et 29 ans, les jeunes qui quittent la région sont plus nombreux que ceux qui s'y installent

- Entre 1999 et 2004, 181 000 personnes ont quitté la région pendant que 222 000 s'y installaient, soit un excédent migratoire de près de 40 000 personnes.
- Cette attractivité se manifeste pour toutes les classes d'âge, à l'exception des jeunes âgés de 20 à 29 ans. Entre 1999 et 2004, 75 000 Ligériens de ce groupe d'âge sont partis vivre dans une autre région alors que 58 000 se sont installés en Pays de la Loire. La région a ainsi enregistré 17 000 départs nets de jeunes âgés de 20 à 29 ans, principalement pour poursuivre des études ou pour un emploi [5].

1.2 Modes de vie, relations familiales et sociales, loisirs

A côté des données des recensements de population qui fournissent des informations sur les modes de vie des familles, les enquêtes Baromètre santé jeunes, réalisées dans les Pays de la Loire en 2000 et 2005, ainsi que l'enquête nationale Escapad, menée auprès des jeunes de 17 ans lors de la journée d'appel et de préparation à la défense, apportent des données relativement récentes sur les relations familiales des jeunes, sur leur vie sociale et sur leurs loisirs.

1.2.1 Modes de vie

14 % des jeunes demeurant au foyer parental vivent avec un seul de leurs parents

- Dans la région comme en France, près de trois jeunes âgés de 15 à 24 ans sur quatre vivaient au sein du foyer parental en 1999.
- Parmi les jeunes ligériens âgés de 15 à 24 ans demeurant au sein du foyer parental, un sur sept (14 %) vivait dans un foyer monoparental en 1999, contre 11 % en 1990. Cette augmentation a également été constatée au niveau national (de 15 % en 1990 à 18 % en 1999). Et ces proportions sont vraisemblablement encore plus élevées aujourd'hui [6, 7].

Le départ du domicile parental est plus précoce dans la région

- Le départ du domicile parental est généralement associé à la poursuite des études, au premier emploi, à la formation d'un couple, qui se produisent plus ou moins tôt dans la vie des jeunes selon les générations [8].

Dans la région, la proportion des jeunes de 15 à 24 ans qui vivent en dehors du domicile parental a augmenté de 24 % en 1990 à 27 % en 1999, alors que ce taux est resté stable au plan national.

- La situation est bien sûr très différente selon l'âge. Entre 15 et 19 ans, la quasi-totalité des jeunes ligériens vivent chez leurs parents (93 %), cette proportion étant stable entre 1990 et 1999. Parmi les 20-24 ans, ils ne sont plus que 52 % dans ce cas en 1999, cette proportion étant en recul (55 % en 1990). La même évolution avec l'âge est observée au niveau national, mais la vie hors du foyer parental reste plus fréquente chez les jeunes ligériens (figure 1.5).

- Ces comportements varient également selon le sexe : les jeunes femmes quittent plus tôt le domicile parental, moins de 43 % des jeunes ligériennes âgées de 20 à 24 ans vivent chez leurs parents (*vs* 61 % des hommes). Ce départ plus précoce des femmes, bien que plus marqué dans la région, est également observé au niveau national. Ainsi, en 1999, moins de la moitié (47 %) des jeunes françaises âgées de 20 à 24 ans vivent chez leurs parents (*vs* 64 % des hommes du même âge) (figure 1.5).

Encadré 1.1

Décohabitation et indépendance financière

D'après l'étude sur les ressources et les conditions de vie des Français de l'Insee (2005), la « décohabitation » des jeunes et de leurs parents ne s'accompagne pas nécessairement d'une indépendance financière. En effet, 14 % des jeunes de 18 à 29 ans qui ont quitté le domicile parental déclarent bénéficier d'un soutien financier, la plupart du temps, de la part de leurs parents. Chez les étudiants, cette proportion atteint 60 %.

L'indépendance des jeunes adultes : chômeurs et inactifs cumulent les difficultés.

Y. Jauneau. *Insee Première*, Insee, n° 1156, septembre 2007, 4 p.

Les jeunes qui ont quitté le domicile parental sont de plus en plus nombreux à vivre seuls

■ Les jeunes de 20 à 24 ans qui ont quitté le domicile parental vivent le plus souvent en couple (39 %) ou seuls (38 %). Environ 8 % d'entre eux vivent dans des institutions collectives (foyers de jeunes travailleurs, résidences universitaires...) et 13 % cohabitent au sein d'un même logement. Environ 10 % de ces jeunes ont un ou plusieurs enfants, dont moins de 2 % vivent seuls avec leur(s) enfant(s).

Dans la région, la proportion de jeunes de cette tranche d'âge qui vivent seuls est supérieure à celle observée au niveau national (38 % *vs* 34 % en 1999) (figure 1.5).

Figure 1.5

Mode de vie des jeunes de 15-24 ans (en pourcentage)

Pays de la Loire, France métropolitaine (1990, 1999)

	1990				1999			
	Pays de la Loire		France métrop.		Pays de la Loire		France métrop.	
	15-19 ans	20-24 ans	15-19 ans	20-24 ans	15-19 ans	20-24 ans	15-19 ans	20-24 ans
Chez les parents	94,1	54,8	93,6	56,2	92,7	52,3	93,2	5,6
Deux parents	84,1	47,6	80,7	46,8	80,2	44,2	76,9	44,8
Un parent	9,9	7,2	12,9	9,4	12,5	8,1	16,3	10,8
Hors domicile parental ⁽¹⁾	5,9	45,2	6,4	43,8	7,3	47,7	6,8	44,4
Seul	1,2	10,6	1,0	10,0	2,4	18,0	1,8	15,3
Vit en couple	0,8	24,6	0,9	22,4	0,7	18,5	0,8	17,0
Sans enfant	0,6	17,0	0,7	14,8	0,6	14,5	0,6	12,6
Avec enfant	0,2	7,6	0,2	7,6	0,1	4,0	0,2	4,5
Parent d'une famille monoparentale	0,0	0,7	0,1	0,9	0,1	0,8	0,1	1,1
Hors ménage ⁽²⁾	1,6	3,7	1,8	4,6	1,9	4,1	1,8	4,9
Autres ⁽³⁾	2,3	5,5	2,6	6,0	2,2	6,3	2,2	6,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Insee (RP 90, population, activité, ménages - RP 99, exploitation complémentaire)

(1) seul, en couple (avec ou sans enfant), parent d'une famille monoparentale, hors ménage, autres

(2) personnes vivant dans des habitations mobiles (y compris les marinières et les sans-abri) et la population des communautés (foyers de travailleurs, résidences universitaires, maisons de détention...)

(3) personnes vivant hors famille dans un ménage de plusieurs personnes (colocation...)

■ Le mode de vie des jeunes âgés de 20 à 24 ans qui ne vivent plus chez leur(s) parent(s) s'est profondément modifié entre 1990 et 1999. En effet, la vie en couple pour cette tranche d'âge est devenue moins fréquente (54 % en 1990 *vs* 39 % en 1999), les jeunes s'installant plus souvent seuls.

Dans la région, la proportion de jeunes vivant seuls, parmi ceux qui ont quitté le domicile parental, a ainsi augmenté de 23 % à 38 % entre 1990 et 1999. Sur l'ensemble des 20-24 ans, ce sont donc 18 % des jeunes qui vivent seuls en 1999 contre 11 % en 1990 (figure 1.5).

Encadré 1.2

Une quarantaine de foyers de jeunes travailleurs en Pays de la Loire

Le logement est une question particulièrement sensible pour les jeunes qui quittent le domicile familial pour un stage ou un emploi. Les Foyers des jeunes travailleurs (FJT) hébergent des jeunes âgés de 16 à 30 ans et les accompagnent dans leur insertion professionnelle. Ils ont pour mission de favoriser leur socialisation par différentes formes d'incitation et d'action dans des domaines où se forment leur qualification sociale : vie quotidienne, mobilité, emploi, formation, loisir, culture... Ils accueillent prioritairement des jeunes âgés de 16 à 25 ans mais les 25-30 ans sont également admis, seuls, en couple, ou en famille (monoparentale). Chaque FJT peut accueillir également des jeunes défavorisés dans un cadre spécifique.

En 2004, la région comptait 44 FJT (35 en 2000), dont 29 bénéficiant d'un financement public partiel pour des postes d'animation et 7 dépendant d'associations compagnoniques.

Une étude réalisée en 2004 sur les 29 foyers bénéficiant d'aides financières de l'Etat a permis de décrire le profil sociodémographique des jeunes accueillis dans les Pays de la Loire. Sur les 7 850 jeunes hébergés dans ces foyers à cette date, près de 5 000 ont accepté de participer à l'enquête. 13 % avaient moins de 18 ans, 71 % entre 18 et 25 ans et 15 % plus de 25 ans. La plupart étaient originaires des Pays de la Loire, 30 % d'une autre région. Près de la moitié d'entre eux étaient en formation professionnelle (48 %), 28 % étaient salariés, 8 % scolarisés et 9 % demandeurs d'emploi. 45 % de ces jeunes disposaient de moins de 460 euros par mois, ces ressources provenant essentiellement de salaires ou d'indemnités de formation (58 %), et d'aides à la personne (16 % ; bourse, revenu minimum d'insertion, fonds d'aide aux jeunes, allocation de solidarité spécifique, allocation personnalisée au logement, allocation de logement à caractère social...).

Les foyers de jeunes travailleurs en Pays de la Loire. Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement, Ministère de la santé et des solidarités, janvier 2006, 11 p.

1.2.2 Relations familiales et sociales

Les jeunes se confient volontiers à leur mère et à leurs frères et sœurs, moins souvent à leur père

■ La famille constitue un environnement privilégié, un espace de communication, d'affirmation de soi, de maîtrise des conflits, qui peut procurer la plupart des repères nécessaires à un jeune pour devenir un adulte responsable. Malgré les transformations des modes de vie soulignées précédemment, la famille demeure une référence pour la majorité des jeunes, comme en témoignent les réponses aux questions de l'enquête régionale Baromètre santé jeunes 2005⁴ concernant la famille et l'environnement social.

En effet, 35 % des Ligériens âgés de 18 à 25 ans déclarent que *durant leur jeunesse, il y avait une personne qu'ils considéraient plus particulièrement comme modèle*, et pour 43 % d'entre eux, ce modèle était leur mère ou leur père [9]. Pour les jeunes de 15-19 ans, l'environnement familial constitue un lieu d'échange : 75 % d'entre eux considèrent *qu'il est facile pour eux de parler à leur mère de choses qui les préoccupent vraiment*. Ils sont également nombreux à parler facilement à leurs frères et sœurs (73 %) mais ne sont plus que 50 % à considérer leur père comme un interlocuteur privilégié (figure 1.6).

■ Les échanges semblent également faciles avec les amis puisque la grande majorité des jeunes de 15-19 ans considère *qu'il est facile pour eux de parler à un ami de choses qui les préoccupent vraiment* (91 % à un ami du même sexe et 79 % à un ami du sexe opposé) [10].

■ Le caractère privilégié des échanges avec les parents semble s'être atténué au cours des années récentes dans la région comme en France. Ainsi, en 2000, 86 % des 15 à 19 ans interrogés dans le cadre du Baromètre santé jeunes régional considéraient leur mère comme une interlocutrice privilégiée et 56 % déclaraient parler facilement avec leur père. En 2005, ils n'étaient plus que respectivement 75 et 51 % dans ce cas.

Par ailleurs, les relations entre les jeunes de cette classe d'âge et leurs parents paraissent de moins en moins basées sur des rapports de contrôle et d'autorité, en particulier chez les jeunes ligériens. Ainsi, en 2000, 79 % des jeunes de la région âgés de 15 à 18 ans déclaraient que *leurs parents veulent savoir souvent où ils sont et ce qu'ils font*, ils ne sont plus que 68 % en 2005.

La majorité des jeunes se sentent écoutés par leurs parents (82 % en 2005), cette proportion étant stable entre 2000 et 2005.

En revanche, les jeunes s'estiment moins valorisés par leurs parents : 61 % des 15-18 ans déclaraient être souvent félicités par leurs parents en 2000, 52 % en 2005 (figure 1.6) [10, 11].

4 - cf. éléments de méthode p. 292.

Figure 1.6
Evolution des rapports entre les jeunes et leurs parents
Pays de la Loire, France métropolitaine (2000, 2005)

	Pays de la Loire		France métropolitaine	
	2000	2005	2000	2005
Proportion de jeunes de 15-18 ans déclarant que leurs parents ⁽¹⁾				
veulent savoir souvent où ils sont et ce qu'ils font ⁽²⁾	79 %	68 % *	81 %	71 % *
leur disent souvent à quelle heure rentrer quand ils sortent ⁽²⁾	47 %	50 %	50 %	50 %
oublent rarement vite un règlement qu'ils ont établi ⁽³⁾	78 %	80 %	76 %	78 %
écoutent souvent leurs idées et leurs opinions ⁽²⁾	78 %	82 %	76 %	75 %
les félicitent souvent ⁽²⁾	61 %	52 % *	57 %	52 % *
Proportion de jeunes de 15-19 ans déclarant qu' ⁽¹⁾				
il est facile de parler à leur mère des choses qui les préoccupent vraiment ⁽⁴⁾	86 %	75 % *	83 %	73 % *
il est facile de parler à leur père des choses qui les préoccupent vraiment ⁽⁴⁾	56 %	51 %	55 %	46 % *
il est facile de parler à leur frère ou sœur des choses qui les préoccupent vraiment ⁽⁴⁾	78 %	73 %	77 %	72 % *

Source : Baromètre santé jeunes Pays de la Loire 2000 et 2005. ORS Pays de la Loire, Inpes

* différence entre 2000 et 2005 statistiquement significative ($p < 0,05$)

(1) proportions standardisées

(2) jeunes ayant répondu « très souvent » ou « assez souvent »

(3) jeunes ayant répondu « jamais » ou « parfois » à l'affirmation « vos parents oublient vite un règlement qu'ils ont établi »

(4) jeunes ayant répondu « très facile » ou « facile »

1.2.3 Activités sociales et de loisirs

Les activités sociales et de loisirs jouent un rôle important dans le développement de l'individu et ont un retentissement positif sur la santé des jeunes (confiance en soi, bien-être social, échanges entre pairs...). Mais elles peuvent également dans certains cas présenter des risques pour leur santé. Tout d'abord, les sorties favorisent souvent les consommations d'alcool et de cannabis, et à ce titre exposent parfois les jeunes au risque d'accident de la circulation. Par ailleurs, les activités sportives ou de loisirs constituent l'une des principales causes de lésions traumatiques chez les jeunes (cf. chapitre 5). Enfin, l'exposition à des volumes sonores élevés lors de certaines activités de loisirs (discothèque, concert, baladeurs...) est susceptible d'entraîner des déficiences auditives (encadré 1.3).

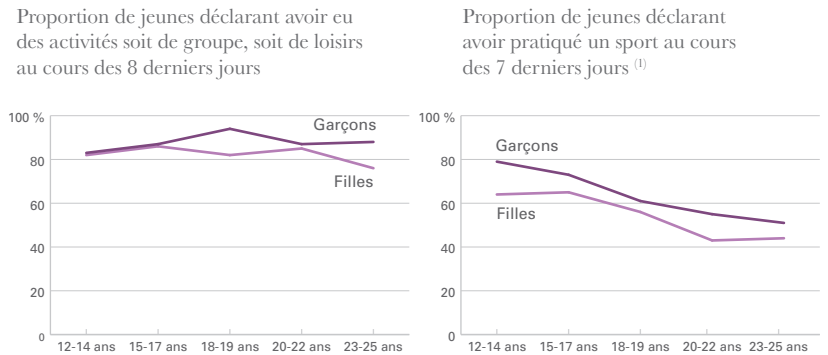
Les activités sociales et de loisirs tiennent une place très importante dans la vie des jeunes

■ Selon l'enquête Baromètre santé jeunes 2005, 85 % des jeunes ligériens de 15 à 25 ans déclarent avoir eu des activités de groupe ou de loisirs au cours des huit derniers jours (réunions, activités religieuses ou d'association, cinéma, sport, soirées...). Cette proportion est un peu plus faible pour les filles (82 %) que pour les garçons (88 %).

Parmi les activités de groupe et de loisirs, le sport occupe une place importante. Plus de la moitié des jeunes ligériens de 15-25 ans (57 %) déclarent avoir fait du sport en club, seul ou avec des amis (en dehors de l'éducation physique à l'école) au cours des sept derniers jours. La pratique sportive diminue sensiblement après 18 ans et est moins fréquente chez les jeunes filles (figure 1.7) (cf. chapitre 6) [10].

La place des activités sociales et de loisirs dans la vie des jeunes semble peu évoluer entre les enquêtes de 2000 et de 2005 [10, 11].

Figure 1.7
Activités de groupe et de loisirs selon l'âge et le sexe
 Pays de la Loire (2005)



Source : Baromètre santé jeunes Pays de la Loire 2005. ORS Pays de la Loire, Inpes
 (1) en dehors des enseignements scolaires

■ Selon l'enquête Escapad⁵ 2005, 91 % des jeunes ligériens de 17 ans sont allés au moins une fois, au cours des douze derniers mois, au cinéma, 65 % en discothèque, 64 % ont assisté à une rencontre sportive, 60 % à un concert ou à sound system, 45 % se sont rendus au musée ou à une exposition et 42 % au théâtre.

Les sorties au cinéma et en discothèque sont les plus fréquentes chez les jeunes : 32 % des jeunes de 17 ans déclarent aller au moins une fois par mois au cinéma, et 30 % en discothèque (dont 9 % au moins une fois par semaine) [12].

5 - cf. éléments de méthode p. 294.

Encadré 1.3

Les risques liés à l'écoute de musiques amplifiées

Les jeunes sont exposés à des niveaux sonores élevés lors de l'écoute de musiques amplifiées, pratique qui s'est considérablement développée au cours des dernières décennies. Les expositions les plus nocives en termes de santé publique sont les concerts en salle ou en plein air, les discothèques et les baladeurs. L'Organisation mondiale de la santé recommande au public des discothèques et des concerts de ne pas rester exposé à des niveaux sonores moyens supérieurs à 100 décibels pendant plus de quatre heures, plus de quatre fois par an^[1]. Deux études menées en France mettent en évidence une fréquence relativement élevée de déficits auditifs chez les jeunes. Une évaluation de l'audition d'élèves en classe de seconde des lycées de la région Rhône-Alpes montre qu'environ 10 % des jeunes âgés de 17 à 18 ans souffrent d'une perte auditive^[2]. D'après une autre étude, 9 % des jeunes âgés de 18 à 24 ans fréquentant un centre de sélection de l'armée sont affectés d'une perte auditive pour les fréquences moyennes et 15 % pour les fréquences aiguës^[3]. Selon ces deux études, les oütes à répétition dans l'enfance et l'exposition répétée à des volumes sonores élevés lors de loisirs représenteraient les deux principaux facteurs de risque de ces déficiences auditives^[4].

Une population exposée

D'après les résultats du Baromètre santé environnement 2007, près des deux tiers des jeunes ligériens âgés de 18 à 25 ans indiquent utiliser un baladeur, 23 % en ont un usage régulier (plusieurs fois par semaine, voire tous les jours) contre respectivement 15 % et 3 % des 26-64 ans. Par ailleurs, 84 % déclarent s'être rendus en discothèque, à un concert ou avoir joué de la musique à un volume sonore élevé au moins une fois dans l'année (49 % des autres classes d'âge). Les jeunes de 18-25 ans sont également en proportion plus nombreux à avoir pratiqué ces activités régulièrement : ainsi plus de 50 % d'entre eux se rendent à des concerts, en discothèque ou jouent de la musique à un volume sonore élevé au moins dix fois dans l'année (9 % au-delà de 25 ans)^[5].

Par rapport à la moyenne nationale, l'utilisation régulière d'un baladeur est moins fréquente dans la région (23 % *vs* 34 %). En revanche, les jeunes ligériens sont en proportion plus nombreux que les Français de la même classe d'âge à déclarer être allés à un concert, en discothèque ou avoir joué de la musique à un volume sonore élevé au moins dix fois au cours des douze derniers mois (54 % *vs* 45 %)^[5].

Défaut d'information et/ou déni du risque ?

Selon cette étude, dans la région, les plus jeunes sont plus souvent critiques à l'égard de l'information sur le bruit et ses éventuels effets sur la santé que leurs aînés. Les 18-25 ans sont, en effet, en proportion les plus nombreux à déclarer ne pas avoir accès à cette information (11 % *vs* 4 % des 26-64 ans), et parmi ceux qui sont informés, plus de 40 % n'en sont pas satisfaits (30 % des autres classes d'âge). Ce défaut d'information ressenti est associé à une moindre perception du risque sanitaire : les plus jeunes déclarent moins fréquemment que le bruit présente un risque élevé pour la population (43 % des 18-25 ans *vs* 68 % des autres classes d'âge). Ils sont également en proportion les moins nombreux à indiquer ressentir les effets du bruit sur leur propre santé (20 % *vs* 26 %) [5].

Des mesures de protection peu intégrées

En cohérence avec cette moindre information et cette moindre perception du risque sanitaire, les jeunes ligériens déclarent moins fréquemment prendre des précautions lorsqu'ils jouent ou écoutent de la musique à un volume sonore élevé que les générations plus âgées (11 % des 18-25 ans *vs* 20 % des 26-64 ans). Si les jeunes semblent moins souvent avoir recours à des mesures de protection, ces générations semblent cependant bien dépistées : les 18-25 ans sont en proportion les plus nombreux à indiquer avoir effectué un contrôle auditif au cours de leur vie (92 % *vs* 85 % des autres classes d'âge) [5].

Par rapport à la moyenne nationale, les jeunes de la région semblent moins souvent avoir recours à des mesures de protection (11 % *vs* 18 %). En revanche, ils sont en proportion plus nombreux à déclarer avoir déjà effectué un contrôle d'audition au cours de leur vie (92 % *vs* 83 %) [5].

[1] Le bruit au travail et le bruit ambiant. OMS. *Aide-Mémoire*, n° 258, février 2001
[page internet] <http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs258/fr/>

[2] Evaluation de l'audition des jeunes Français. G. Prost, J.C. Duclos, J.C. Normand, A. Bergeret, M.P. Herrscher. Institut universitaire de médecine du travail de Lyon, 2000, 43 p.

[3] Hearing status of French youth aged from 18 to 24 years in 1997 : a cross-sectional epidemiological study in the selection centres of the army in Vincennes and Lyon. A. Job, M. Raynal, A. Tricoire, J. Signoret, P. Rondet. *Revue d'Epidémiologie et de Santé Publique*, vol. 48, n° 3, 2000, pp. 277-237

[4] Maladies de l'oreille et de l'audition. Dans *La santé observée dans les Pays de la Loire. Tableau de bord régional sur la santé. Edition 2007*. ORS Pays de la Loire, juin 2007, pp. 74-75

[5] Baromètre santé environnement Pays de la Loire 2007. ORS Pays de la Loire (à paraître)

1.3 De la formation à l'emploi

Les recensements de population apportent des données essentielles sur la scolarisation, le niveau de formation, ainsi que sur l'insertion professionnelle et l'emploi des jeunes.

D'autres sources de données sont également disponibles pour analyser la situation régionale dans ce domaine, notamment les statistiques du Ministère chargé de l'éducation et de l'Académie de Nantes pour l'année scolaire 2006-2007, celles publiées par la Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle concernant le chômage ainsi que les résultats de diverses enquêtes régionales ou nationales.

1.3.1 Scolarisation et niveau de formation lors des derniers recensements

Les jeunes sans diplôme sont moins nombreux dans la région

Selon les résultats du recensement de 1999, les deux tiers des jeunes ligériens de 15 à 24 ans sont scolarisés. Dans la région comme en France, ce taux a augmenté entre 1990 et 1999 (de 60 à 66 % dans la région).

Le taux de scolarisation⁶ diminue avec l'âge, au fur et à mesure de l'entrée dans la vie active. Il est de 89 % entre 15 et 19 ans et de 40 % entre 20 et 24 ans. Le taux de scolarisation régional des 15-24 ans est similaire au taux national. En revanche, chez les 20-24 ans, il est inférieur de 2 points et demi au taux national.

Parmi les jeunes de 15 à 24 ans qui ne sont plus scolarisés (un tiers environ), 17 % ne possèdent aucun diplôme. Cette proportion est inférieure de 5 points à celle observée au niveau national.

La région se distingue par contre par une proportion importante de titulaires de BEP et de CAP (34 % *vs* 31 % au niveau national) (figure 1.8).

Des taux de scolarisation plus élevés chez les filles

■ Des différences marquées sont observées selon le sexe, avec un taux de scolarisation de près de 70 % chez les Ligériennes âgées de 15 à 24 ans contre 62 % chez les hommes du même âge. Par ailleurs, la proportion de jeunes sans diplôme est plus élevée chez les hommes que chez les femmes (19 % *vs* 15 %) (figure 1.8).

6 - Proportion de jeunes d'une classe d'âge scolarisés par rapport à l'ensemble de la population du même âge.

Figure 1.8

Niveau de diplôme des jeunes non élèves-étudiants de 15-24 ans
Pays de la Loire, France métropolitaine (1999)

	Pays de la Loire			France métropolitaine		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Aucun diplôme, CEP	18,8 %	14,7 %	17,1 %	23,7 %	19,3 %	21,7 %
BEPC	11,8 %	9,4 %	10,8 %	11,2 %	10,2 %	10,7 %
CAP, BEP	36,8 %	29,7 %	33,8 %	34,3 %	26,5 %	30,8 %
Bac, bac pro.	21,5 %	27,6 %	24,1 %	19,9 %	26,0 %	22,7 %
Etudes sup.	11,1 %	18,5 %	14,2 %	10,9 %	18,0 %	14,1 %
Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Source : Insee (RP 99, exploitation principale)

■ Les parcours de formations des hommes et des femmes diffèrent également. Les hommes sont plus nombreux à s'orienter vers les formations professionnelles courtes : 37 % des hommes âgés de 15 à 24 ans qui ont terminé leurs études sont titulaires d'un BEP ou d'un CAP contre 30 % des femmes. Les femmes, quant à elles, s'orientent plus souvent vers une formation générale ou technologique plus longue. Elles sont ainsi 28 % à être titulaires d'un diplôme de niveau baccalauréat (21 % des hommes), 14 % d'un diplôme de niveau Bac+2 (9 % des hommes) et sont deux fois plus nombreuses que les hommes à détenir un diplôme de niveau supérieur (4 % *vs* 2 % des hommes) (figure 1.8).

Encadré 1.4

Illettrisme : une situation plus favorable chez les jeunes de la région

Les difficultés des jeunes face à l'écrit et à la lecture sont systématiquement identifiées lors de tests pratiqués au cours des Journées d'appel et de préparation à la défense (JAPD), journées obligatoires pour l'ensemble des jeunes âgés de 17 ans, garçons ou filles. En 2006, parmi les 50 000 jeunes ligériens ayant participé à la JAPD, 8,5 % étaient « en difficulté de lecture » dont 4 % en grande difficulté. Ces proportions sont inférieures à celles observées au niveau national (respectivement 12 % et 5 %). Les Pays de la Loire présentent ainsi l'un des plus faibles taux régionaux (3^e rang) de jeunes en difficulté de lecture identifiés lors de la JAPD de France métropolitaine. Ce taux est supérieur à 14 % en Picardie, Bourgogne et Nord-Pas-de-Calais ^[1].

La situation plus favorable des jeunes de la région au regard de ces indicateurs a également été mise en évidence par l'enquête « Information - Vie Quotidienne » réalisée par l'Insee de novembre 2004 à janvier 2005.

Dans la région, 4 % des jeunes âgés de 18 à 29 ans connaissent de graves ou d'assez fortes difficultés face à l'écrit, contre 6 % au plan national.

Par ailleurs, les effets de générations sont très importants : la proportion de jeunes en difficulté est trois fois moindre que parmi les 50-59 ans, et cinq fois inférieure à celle observée chez les 60-65 ans. Ces différences se retrouvent également au niveau national et s'expliquent, en partie, par le plus faible niveau d'études des plus âgés ^[2].

[1] Les évaluations en lecture dans le cadre de la journée d'appel de préparation à la défense. Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, *Note d'Information*, 07.25, mai 2007, 6 p.

[2] Plus d'un Ligérien sur dix en situation préoccupante face à l'écrit. C. Rieg. *Etudes*, Insee Pays de la Loire, n° 42, novembre 2005, 4 p.

1.3.2 Scolarisation des jeunes en 2006-2007

Un taux d'accès au niveau V de formation plus élevé dans la région

En 2006, le taux d'accès des jeunes au niveau V⁷ de formation atteint 95 % dans la région, et est supérieur au taux national (92 %) :

- près de 54 % des jeunes poursuivent leur scolarité en seconde générale,
- 21 % d'entre eux s'orientent vers une seconde professionnelle ou une année diplômante de cycle court (CAP ou BEP),
- 20 % intègrent une formation par apprentissage ou une formation agricole (ne relevant pas de l'éducation nationale). Le poids de ces formations est particulièrement élevé dans la région (12,5 % au niveau national) (figure 1.9) [13].

Figure 1.9
Taux d'accès au niveau V

Académie de Nantes, France métropolitaine (1996, 2006)

	1996		2006	
	Académie de Nantes	France métropolitaine	Académie de Nantes	France métropolitaine
Seconde générale ou technologique	51 %	53 %	54 %	56 %
BEP/CAP	23 %	26 %	21 %	24 %
Apprentissage ou formation agricole	19 %	12 %	20 %	12 %
Total niveau V	93 %	91 %	95 %	92 %

Source : Académie de Nantes

7 - Part d'une génération qui accède soit en seconde générale ou technologique, soit en année diplômante de cycle professionnel court (BEP, CAP), dans un établissement public ou privé.

Deux jeunes sur trois sont titulaires du baccalauréat

En 2006, plus de 66 % des jeunes d'une génération sont titulaires du baccalauréat dans l'Académie de Nantes (36 % dans une série générale, 17 % dans une série technologique et 13 % dans une série professionnelle).

Le taux régional de jeunes titulaires du baccalauréat est supérieur au taux national (64 %), positionnant l'Académie de Nantes au 5^e rang des académies présentant les plus forts taux (hors Paris)⁸. Ce taux est plus élevé pour les filles (71 %) que pour les garçons (62 %).

Le taux d'accès au baccalauréat a doublé dans la région entre 1985 (27 %) et 1995 (65 %), puis s'est stabilisé depuis [13].

Plus de 100 000 étudiants fréquentent les établissements d'enseignement supérieur

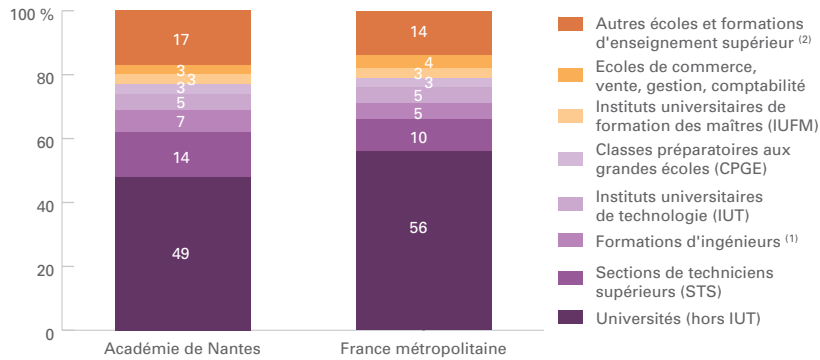
■ Parmi les 28 700 Ligériens titulaires du baccalauréat en 2006, près de 80 % (22 300) se sont inscrits dans un cursus d'études supérieures dans l'Académie de Nantes. Ce taux d'accès aux études supérieures est inférieur de cinq points au taux national mais proche du taux moyen des académies hors Paris. Par ailleurs, il ne prend pas en compte le départ de bacheliers ligériens qui poursuivent leurs études dans une autre académie [14].

■ Après une diminution entre les années 1996 et 2001, le nombre de nouveaux étudiants inscrits dans l'Académie de Nantes a augmenté entre 2002 et 2005. L'année universitaire 2006-2007, se distingue, dans la région comme en France, par une diminution des effectifs étudiants par rapport à l'année précédente (-1,5 %). En 2006-2007, au total, 108 000 jeunes étaient inscrits dans l'enseignement supérieur dans l'Académie de Nantes, dont plus de la moitié dans les universités de la région (Nantes, Angers et Le Mans) [14, 15].

■ Comme dans le secondaire, de nombreux bacheliers ligériens choisissent les filières technologiques appliquées (Instituts universitaires technologiques (IUT) et Sections de techniciens supérieurs (STS)) : 19 % sont inscrits dans ces cursus dans la région contre 15 % au niveau national (figure 1.10) [15].

8 - Les comparaisons entre académies : avec plus de 80 % de bacheliers dans une génération, Paris devance très nettement les autres académies. Cette académie se distingue également par un taux de poursuite d'études supérieures nettement plus élevé. En raison de ces spécificités, l'Académie de Paris est généralement exclue pour les comparaisons interacadémies.

Figure 1.10
Part des différentes filières de l'enseignement supérieur
Académie de Nantes, France métropolitaine (année scolaire 2006-2007)



Source : Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

- (1) ensemble des écoles et formations d'ingénieurs (universitaires ou non), y compris les formations d'ingénieurs en partenariat
- (2) grands établissements, Institut National Polytechnique, universités de technologie, formations comptables, écoles normales supérieures, facultés privées, écoles juridiques et administratives, écoles supérieures artistiques et culturelles, écoles paramédicales et sociales, préparations intégrées

Encadré 1.5

L'enseignement supérieur dans les Pays de La Loire en 2005-2006

- 3 universités publiques pluridisciplinaires (Nantes, Angers, Le Mans) dont la plus grande université pluridisciplinaire française en région (Nantes)
- 2 universités privées pluridisciplinaires (Angers et La Roche-sur-Yon)
- 15 grandes écoles d'ingénieurs et de commerce
- 1 institut universitaire de formation des maîtres
- 4 centres universitaires de langues
- 36 disciplines différentes (appelées Unité de Formation et de Recherche)
- Plus de 400 formations techniques courtes (2 ans) concernant l'ensemble des départements de la région
- 37 sites d'enseignement supérieur
- 108 000 étudiants
- Plus de 4 400 étudiants en apprentissage
- 7 500 étudiants en formation ouverte et à distance.

Orientations stratégiques relatives au développement de l'enseignement supérieur.
Schéma régional de l'éducation et de la formation des Pays de la Loire 2007-2011.
Conseil régional des Pays de la Loire, 2007, 90 p.

8 000 étudiants accueillis dans les formations aux professions de la santé et du social

Selon l'enquête annuelle réalisée par les services statistiques du Ministère de la santé en collaboration avec le Conseil régional des Pays de la Loire, plus de 8 000 élèves ont été accueillis en 2006 dans les écoles ou instituts des professions sanitaires et sociales de la région, établissements dont les ressources dépendent dorénavant des Conseils régionaux.

Les écoles des professions sociales de la région dispensent 37 formations. En 2006, 2 400 élèves y étaient inscrits, et plus de 1 100 diplômés ont été délivrés par ces établissements.

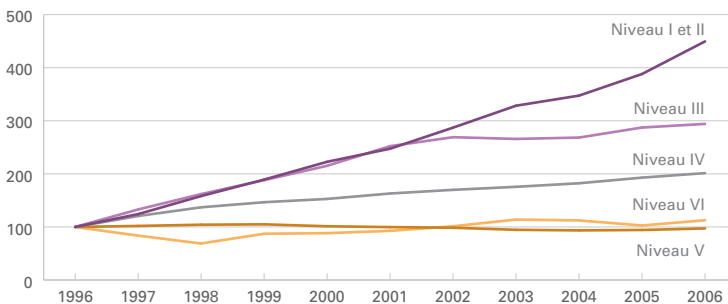
Les écoles ou instituts des professions de santé ont accueilli plus de 5 700 élèves et ont délivré 3 485 diplômés en 2006 [16].

30 000 jeunes apprentis, dont 15 % suivent une formation supérieure

Dans la région, l'enseignement par apprentissage est très développé. Ce mode de formation permet aux jeunes âgés de 16 à 25 ans de préparer un diplôme (BEP, CAP, Bac professionnel, diplômes de l'enseignement supérieur...), ou un titre homologué, dans le cadre d'une formation en alternance.

En 2006, la région comptait 30 840 apprentis, plaçant l'Académie de Nantes au premier rang national, devant l'Académie de Versailles. Plus de la moitié des apprentis (56 %) suivent une formation courte (niveau V), mais la part prise par les formations plus longues (niveaux I à IV) est en augmentation. Les formations du supérieur (niveaux I, II et III) représentent désormais 15 % des formations en apprentissage contre 6 % en 1996 (figure 1.11) [17].

Figure 1.11
Evolution de la part des niveaux des formations par apprentissage
Académie de Nantes (années scolaires 1996-2006)
Base 100 : année 1996



Source : Académie de Nantes

- Niveaux I et II : préparation d'un diplôme de 2^e ou 3^e cycles universitaires ou équivalent
- Niveau III : préparation d'un diplôme bac+2, de type BTS ou DUT
- Niveau IV : préparation d'un diplôme de type brevet professionnel ou baccalauréat
- Niveau V : préparation d'un diplôme de second cycle professionnel de type CAP/BEP
- Niveau VI : Classe préparatoire à l'apprentissage (CPA)

Encadré 1.6**Les étudiants boursiers dans la région**

En 2005, près de 27 000 étudiants de l'Académie de Nantes ont bénéficié d'une bourse de l'enseignement supérieur pour leur permettre d'entreprendre ou de poursuivre un cursus au-delà du baccalauréat.

Les bourses sur critères sociaux qui ont pour objet de favoriser l'accès à l'enseignement supérieur des jeunes de conditions sociales modestes représentent 96 % des bourses attribuées, soit un pourcentage proche de la moyenne française.

Le pourcentage d'étudiants aidés atteint 35 % dans la région contre 30 % en France métropolitaine, situant les Pays de la Loire au 9^e rang des régions où ce pourcentage est le plus élevé.

Le montant de ces bourses est modulé en fonction des revenus et des charges de la famille. Il atteignait en moyenne 2 579 euros en 2005 dans l'Académie de Nantes contre 2 761 euros en France métropolitaine.

Les boursiers de l'enseignement supérieur en 2005-2006. Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, *Note d'Information*, 07.26, mai 2007, 6 p.

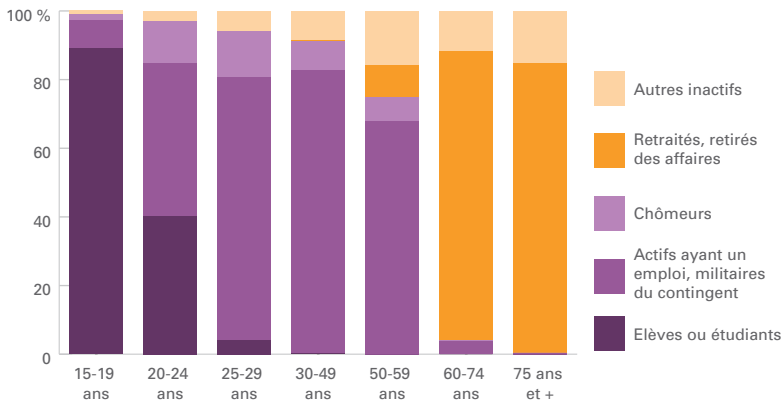
1

1.3.3 Insertion professionnelle**La proportion des 20-24 ans ayant intégré le marché du travail a nettement baissé entre 1990 et 1999**

- Selon les données du recensement de 1999, un jeune de 15 à 24 ans sur trois est actif dans les Pays de la Loire⁹, proportion supérieure à celle observée au niveau national (32 % *vs* 30 %). Ce résultat est à relier au fait qu'une proportion importante de jeunes ligériens privilégie les études courtes, rejoignant plus précocement le marché du travail.
- Si la plupart des Ligériens âgés de 15 à 19 ans poursuivent des études (89 %), la majorité des 20-24 ans (57 %) a, en revanche, intégré le marché du travail (figure 1.12). Toutefois, entre 1990 et 1999, du fait de l'allongement des études, la proportion de jeunes de 20-24 ans présents sur le marché du travail est en diminution (67 % *vs* 57 %), dans les Pays de la Loire comme en France.

9 - Proportion de jeunes non étudiants, non élèves, ayant un emploi (y compris militaires du contingent) ou au chômage parmi la population des 15-24 ans.

Figure 1.12
Type d'activité par tranche d'âge
Pays de la Loire (1999)



Source : Insee (RP 99)

■ Par ailleurs, un certain nombre de jeunes scolarisés ont déjà accédé au monde du travail. En effet, des jeunes ont une activité en milieu professionnel dans le cadre de leurs études (stages, apprentissage...) et, une proportion importante des jeunes scolarisés ou étudiants travaillent de façon plus ou moins régulière, parallèlement à leurs études, afin d'acquérir un minimum d'autonomie financière (encadré 1.7).

Encadré 1.7

Le travail des étudiants

En raison du manque d'études qualitatives et d'approches statistiques souvent différentes, le travail des étudiants est mal connu en France. Selon les sources (Insee, Observatoire de la vie étudiante, Céreq...), la définition des étudiants (prise en compte ou non de l'apprentissage ou des étudiants pré-insérés comme les internes en médecine, tranche d'âge étudiée...) ou encore le type d'emploi (nombre d'heures minimal, saisonnalité...), le pourcentage d'étudiants qui travaillent varie entre 17 % et 85 %. Malgré ces différences de champs et de définitions, trois chiffres peuvent être retenus à titre d'ordre de grandeur :

- les trois quarts des étudiants travaillent en cours d'année en incluant la période d'été,
- plus de 40 % exercent une activité rémunérée pendant l'année universitaire,
- 15 à 20 % des étudiants travaillent de façon régulière pendant leurs études.

Les étudiants occupent le plus souvent des emplois dans le secteur tertiaire (commerce de détail, éducation, hôtellerie, restauration). Plus de la moitié des emplois occupés par les étudiants sont à temps partiel et la majorité des étudiants salariés ont un contrat de courte durée (CDD, travail temporaire, emploi saisonnier). Les jeunes femmes travaillent davantage que les jeunes hommes pendant leurs études et les étudiants étrangers sont plus souvent concernés.

Le travail des étudiants. L. Bérail, Conseil économique et social.
Ed. La Documentation française, 2007, 174 p. (Coll. Avis et rapports du Conseil économique et social)

Une entrée sur le marché du travail plus précoce dans les Pays de la Loire

■ D'après une étude réalisée par le Ministère du travail¹⁰, les jeunes ligériens commencent à travailler un peu plus tôt que les jeunes français. En moyenne, un jeune ligérien occupe son premier emploi à l'âge de 22 ans (23 ans au niveau national). Les trois quarts des jeunes ligériens occupent leur premier emploi entre 19 et 22 ans, contre les deux tiers en France. Cet écart s'explique par des formations plus courtes et un apprentissage développé mais également par la structure de l'emploi dans la région. Les Pays de la Loire comptent 8 % de cadres parmi la population active contre 12 % au niveau national.

La moitié des jeunes ligériens, entrés dans la vie active en 1999, ont commencé leur carrière par un emploi d'ouvrier (27 % d'ouvriers non qualifiés et 23 % d'ouvriers qualifiés) soit 13 points de plus qu'au niveau national (37 %, dont 21 % non qualifiés).

Par contre, 3 % des jeunes ligériens ont d'emblée occupé un poste de cadre contre 6 % au niveau national.

■ Le secteur industriel, très développé dans la région (29 % de l'emploi total), représente 15 % des premiers emplois des jeunes ligériens (hors intérim). Cette proportion est supérieure à celle observée chez les jeunes actifs au niveau national (11 %). Viennent ensuite les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'action sociale et de l'administration (14 % des premiers emplois dans la région), le secteur de l'hôtellerie et de la restauration (8 %), et le secteur du conseil et de l'assistance (8 %), moins bien représenté dans la région qu'au niveau national (12 %).

■ Les premiers emplois sont souvent précaires : intérim et temps partiel sont très répandus. Près de 26 % des jeunes ligériens commencent à travailler en intérim contre 20 % au niveau national. Dans la région comme en France, 38 % des

10 - Cette étude a été réalisée auprès des personnes de 15-30 ans ayant eu leur premier emploi en 1999, à partir des Déclarations annuelles de données sociales (DADS) remplies par les entreprises. Les emplois saisonniers, les périodes de stage et d'apprentissage n'ont pas été pris en compte.

jeunes commencent leur vie professionnelle par un emploi à temps partiel alors que ce type de contrat représente 18 % de l'ensemble des emplois ligériens [18].

26 000 jeunes demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE fin 2008

■ Fin novembre 2008, 26 000 jeunes âgés de moins de 25 ans étaient inscrits à l'ANPE à la recherche d'un emploi à durée indéterminée et à temps plein dans la région (catégorie 1¹¹), dont 2 700 depuis un an ou plus. 53 % de ces jeunes demandeurs d'emploi sont des femmes.

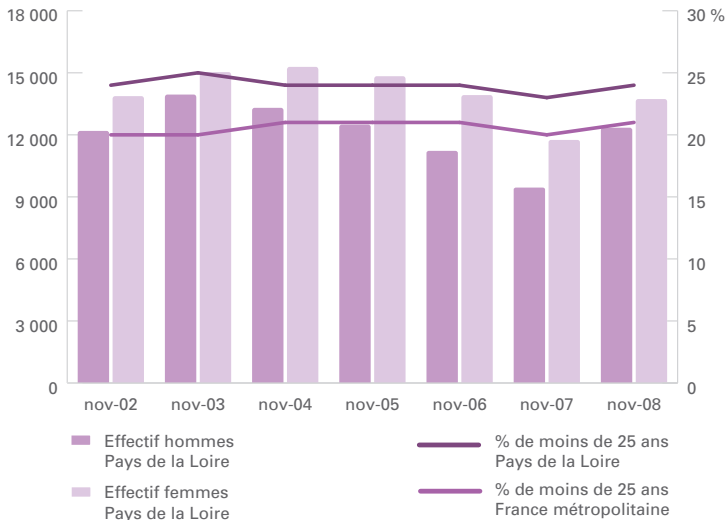
Dans les Pays de la Loire, les jeunes de moins de 25 ans représentent 24 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégorie 1. Cette proportion est plus élevée qu'en France (21 %).

■ Entre novembre 2007 et 2008, le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans a augmenté de 23 % dans la région, cette hausse est plus marquée qu'au plan national (+ 14 %) (figure 1.13).

Cette augmentation du nombre de demandeurs d'emploi en Pays de la Loire est près de deux fois plus importante chez les moins de 25 ans que dans les autres classes d'âge (+ 23 % vs + 14,5 % chez les 25-49 ans, + 12 % chez les plus de 50 ans) [19].

Figure 1.13

Demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE en fin de mois (catégorie 1)
Pays de la Loire, France métropolitaine (novembre 2002-2008)



Source : DRTEFP Pays de la Loire

11 - Personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à temps plein.

Encadré 1.8

Le chômage des jeunes en France

Les jeunes sont plus touchés par le chômage que leurs aînés. En 2007, en France métropolitaine, le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) s'élevait à 19,3 % chez les 15-24 ans actifs contre 7,3 % chez les 25-49 ans et 5,4 % chez les 50 ans ou plus ^[1].

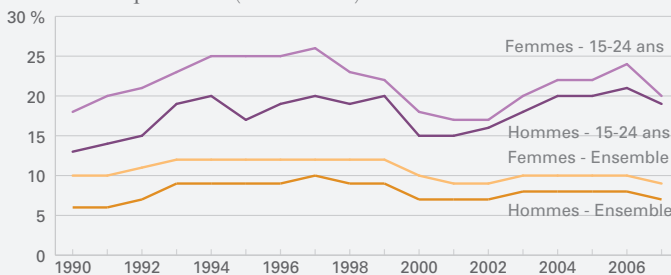
Chez les jeunes, comme pour les autres classes d'âge, le taux de chômage est plus élevé chez les femmes que chez les hommes mais cet écart s'est réduit au cours des années 2000. En 1990, chez les 15-24 ans, le taux de chômage des femmes était supérieur de 5,2 points à celui des hommes alors qu'il n'est plus que 1,5 point en 2007 (20,2 % *vs* 18,6 %) ^[2].

Entre 1990 et 2007, le taux de chômage des jeunes a subi d'importantes fluctuations. Après une phase d'augmentation jusqu'en 1997, ce taux de chômage a connu une baisse au cours des années 1998-2001 (environ 16 % en 2001), il a ensuite fortement augmenté pour atteindre 22,2 % en 2006. Enfin, on observe en 2007 une baisse du chômage chez les jeunes, comme pour les autres classes d'âge. Mais les données conjoncturelles concernant les inscriptions à l'ANPE laissent présager d'une nouvelle dégradation en 2008 ^[2].

Selon les données Eurostat, la France fait partie des pays de l'Union européenne qui ont en 2007 un taux de chômage des jeunes de 15-24 particulièrement élevé, voisin de 20 %, pour une moyenne européenne de 15 % ^[3].

Evolution du taux de chômage chez les 15-24 ans et dans l'ensemble de la population active selon le sexe*

France métropolitaine (1990-2007)



Source : Insee (séries longues sur le marché du travail)

* taux de chômage au sens du BIT moyen dans l'année, données corrigées de la rupture de série en 2002 ; population des ménages, actifs de 15 ans et plus (âge au 31 décembre)

[1] La baisse du chômage se poursuit en 2007. E. Debauche. Dans *France. Portrait social. Edition 2008*. Ed. Insee, 2008, pp. 35-41

[2] Taux de chômage par tranche d'âge, Insee [page internet]
http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=NATCCF03302

[3] Chômage des jeunes de 15 à 24 ans dans l'Union européenne, Insee [page internet]
http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=98&ref_id=CMPTEF03310

1.4 Jeunes en situation sociale difficile

A tout âge, les situations de pauvreté et de précarité sont complexes à analyser, parce qu'elles correspondent à une grande diversité de circonstances et reposent sur différents indicateurs qui offrent chacun un regard spécifique. En outre, et notamment chez les jeunes, ces situations s'analysent plutôt en termes de trajectoires car cette période de la vie se caractérise par de multiples états intermédiaires entre la formation et l'emploi, entre la vie chez les parents et l'autonomie complète, avec souvent des allers-retours entre ces différentes situations.

Des situations de précarité plus fréquentes chez les jeunes que chez leurs aînés

■ Les travaux de l'Insee montrent que le taux de pauvreté monétaire relative, c'est-à-dire la proportion de ménages ou d'individus qui vivent sous le seuil de pauvreté¹², est plus élevé chez les jeunes que chez leurs aînés. En 2004, dans la région, le taux de pauvreté chez les jeunes de 18-29 ans est supérieur de 30 % à celui des autres adultes (11,1 % *vs* 8,5 %). Cet écart est cependant moins important qu'au niveau national.

Chez les jeunes, comme pour les enfants et les adultes d'âge moyen (30-64 ans), la pauvreté semble moins marquée dans les Pays de la Loire que dans les autres régions. En France métropolitaine, le taux de pauvreté atteint en effet 14,3 % chez les 18-29 ans (figure 1.14) [20].

Figure 1.14
Taux de pauvreté ⁽¹⁾ selon l'âge
Pays de la Loire, France (2004)

	Pays de la Loire	France métropolitaine	France - province
0-17 ans	12,7 %	16,4 %	17,0 %
18-29 ans	11,1 %	14,3 %	14,8 %
30-64 ans	8,5 %	10,1 %	10,4 %
65 ans et plus	8,4 %	7,8 %	8,3 %
Tous âges	9,9 %	11,7 %	12,1 %

Source : Insee (revenus disponibles localisés 2004)

(1) seuil de pauvreté retenu (60 % du niveau de vie médian) : 788 euros par mois et par unité de consommation

12 - Un individu ou un ménage est considéré comme pauvre lorsque son niveau de vie, incluant les revenus et les prestations, est inférieur au seuil de pauvreté. Ce seuil est calculé par rapport au niveau de vie médian qui sépare les individus ou les ménages en deux, la moitié étant situé au-dessus et l'autre moitié au-dessous. Pour l'étude citée, le seuil retenu est fixé à 60 % du niveau de vie médian (788 euros par mois et par unité de consommation).

■ Ces taux élevés de pauvreté chez les jeunes doivent toutefois être nuancés car les revenus utilisés pour leurs calculs ne tiennent pas compte des aides de la famille qui peuvent être importantes, ces dernières étant toutefois étroitement liées à la situation socio-économique familiale [21, 22].

Néanmoins, cette situation défavorable chez les jeunes est cohérente avec la part importante des 15-24 ans dans l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégorie 1 et un taux de chômage élevé (encadré 1.8).

De même, les jeunes sont en général plus nombreux à avoir des emplois précaires (contrat à durée déterminée, intérim, temps partiel) et des contrats aidés faiblement rémunérés que les autres groupes d'âge et ainsi à percevoir des bas salaires. Selon une étude de l'Insee à partir des Déclarations annuelles de salaire (DADS) de 2005, les 15 à 24 ans représentent dans la région 43 % des salariés à faibles revenus alors qu'ils occupent 16 % des emplois salariés [23].

Face à cette situation, de nombreux dispositifs associent plusieurs partenaires (pouvoirs publics, collectivités territoriales, associations...) ont été mis en place et permettent un accompagnement à différents niveaux : urgence (hébergement, nourriture...), situation administrative (couverture sociale, ANPE...), insertion professionnelle, aides financières, logement, santé [24].

1 500 jeunes de moins de 25 ans perçoivent le Revenu minimum d'insertion, et 5 600 accèdent au Fonds d'aide aux jeunes

■ Le Revenu minimum d'insertion (RMI) concerne essentiellement les plus de 25 ans, mais cette allocation peut également être attribuée aux personnes de moins de 25 ans ayant un ou plusieurs enfant(s) à charge. Dans les Pays de la Loire, fin 2006, environ 1 500 jeunes étaient dans ce cas, essentiellement des femmes (90 %) [25].

■ Le Fonds d'aide aux jeunes (FAJ) s'adresse quant à lui aux jeunes de 18-25 ans qui connaissent des difficultés d'insertion sociale ou professionnelle. Ce fonds a été créé à la suite de la loi du 1^{er} décembre 1988 qui a instauré le RMI, afin de prendre en compte les problèmes de non-éligibilité des moins de 25 ans au RMI.

En 2004, dans la région, près de 5 600 jeunes ont bénéficié du FAJ, soit 16,1 pour 1 000 Ligériens âgés entre 18 et 25 ans, proportion plus élevée qu'au niveau national (15 pour 1 000 en France métropolitaine). Ce taux atteint 19 pour 1 000 en Vendée et 18 pour 1 000 en Loire-Atlantique. Le taux le moins élevé est celui du Maine-et-Loire (12 pour 1 000) (figure 1.15) [26].

Parmi les bénéficiaires du FAJ, plus de 9 sur 10 sont sortis du système scolaire : 42 % n'ont pas de qualification. Parmi ceux qui sont sortis du système scolaire, un sur deux est au chômage et plus d'un tiers déclare ne disposer d'aucune ressource (39 %). Par ailleurs, 15 % d'entre eux vivent dans un logement précaire (hôtels sociaux, Centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), foyers) ou sont sans domicile fixe. La très grande majorité d'entre eux dispose cependant d'une couverture maladie [27].

Figure 1.15

Nombre de bénéficiaires de fonds d'aide aux jeunes par département
Pays de la Loire (2001, 2004)

		Pays de la Loire	Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée
2004	Effectif	5 589	2 339	1 064	475	741	970
	Taux ⁽¹⁾	16	18	12	17	14	19
2001	Taux	17	20	14	14	16	18

Source : FAJ (Drees, Drass Pays de la Loire)

(1) nombre de bénéficiaires pour 1 000 jeunes de 18-25 ans

Jeunes accueillis dans des structures d'hébergement et de réinsertion

Les jeunes en grande difficulté sociale peuvent être accueillis dans les CHRS qui ont pour mission d'assurer l'accueil, l'hébergement, l'accompagnement et l'insertion sociale des personnes en recherche d'hébergement ou de logement, afin de leur permettre de retrouver une autonomie personnelle et sociale.

259 jeunes âgés de 15 à 25 ans étaient ainsi hébergés dans les CHRS de la région en 2004 (50 % des hommes), ce qui représente plus du quart des personnes accueillies dans ces centres (28 %).

40 % de ces jeunes âgés entre 18 et 25 ans sont au chômage, 26 % sont dans une démarche d'adaptation et d'insertion professionnelle et 8 % ont une activité professionnelle (figure 1.16).

35 % des 18-25 ans hébergés en CHRS perçoivent un revenu de travail ou de stage (moins de 20 % chez les plus de 25 ans). Plus d'un jeune sur trois est sans ressource ni allocation (moins de 15 % chez les plus de 25 ans) [28].

Figure 1.16

Activité des jeunes de 18-25 ans accueillis dans les CHRS selon le sexe
Pays de la Loire (2004)

Effectif=223	Hommes	Femmes	Ensemble
Chômage (inscrit ou non à l'ANPE)	39 %	41 %	40 %
Activité professionnelle (salarié ou à son compte)	7 %	10 %	8 %
Activité d'adaptation à la vie active, activités d'insertion par l'activité économique, stage, formation	36 %	15 %	26 %
Impossibilité administrative ou médicale d'exercer une activité professionnelle	5 %	7 %	6 %
Autres inactifs (femmes au foyer, étudiants...)	6 %	17 %	12 %
Autre ou inconnue	6 %	9 %	9 %

Source : Enquête ES 2004 (Drass Pays de la Loire)

La majorité (80 %) des moins de 18 ans fréquente les centres dans un cadre familial (adolescents accompagnant un adulte isolé ou faisant partie d'une famille). Entre 18 et 25 ans, ils ne sont plus que 4 % dans cette situation, la majorité des jeunes étant des adultes isolés avec ou sans enfant(s) (88 % des hommes et 77 % des femmes) (figure 1.17).

Les jeunes hébergés bénéficient dans 25 % des cas d'une couverture de l'assurance maladie ou dans 61 % des cas de la Couverture maladie universelle (CMU) [28].

Figure 1.17
Situation de famille des jeunes de 18-25 ans accueillis dans les CHRS
 selon le sexe
 Pays de la Loire (2004)

Effectif=223	Hommes	Femmes	Ensemble
Adulte isolé	87 %	61 %	74 %
Adulte isolé avec un enfant	1 %	16 %	9 %
Adulte en couple sans enfant	4 %	8 %	6 %
Adulte en couple avec enfant	4 %	11 %	8 %
Enfant ou adolescent accompagnant un adulte isolé	2 %	2 %	2 %
Enfant ou adolescent faisant partie d'une famille	3 %	2 %	2 %

Source : Enquête ES 2004 (Drass Pays de la Loire)

Jeunes en difficulté sociale, accueillis par les établissements concourant à la protection de l'enfance

Par ailleurs, différents établissements concourant à la protection de l'enfance accueillent des adolescents ou des jeunes adultes en difficulté sociale.

- Les maisons d'enfants à caractère social (une cinquantaine d'établissements dans la région) accueillent des enfants et adolescents sans famille ou dont la famille, en difficulté momentanée ou durable, ne peut assumer la charge et l'éducation. Selon l'enquête ES réalisée par le Ministère chargé de la santé, le tiers des enfants hébergés en 2004 dans ces structures, soit plus de 600 jeunes, étaient âgés de 16 à 20 ans.
- Les centres de placement familial social accueillent des jeunes éloignés de leur famille en raison de difficultés d'ordre social ou éducatif, avec le concours d'assistantes maternelles qui reçoivent ces jeunes à leur domicile (780 places dans la région fin 2004). La moitié des jeunes accueillis par ces familles étaient âgés de 15 à 20 ans en 2004.
- Enfin, les centres d'accueil mère-enfant accueillent les femmes enceintes ou les mères isolées accompagnées d'enfants de moins de trois ans qui ont besoin d'un soutien matériel et psychologique. La région comptait ainsi huit établissements de ce type fin 2004 (250 places). La majorité des femmes accueillies dans ces structures sont très jeunes (62 % ont moins de 21 ans) et sans activité professionnelle, leur principale ressource étant l'allocation de parent isolé [29].

Encadré 1.9

Dans les Pays de la Loire, une centaine de jeunes femmes âgées entre 15 et 17 ans deviennent mères chaque année

En 2007, 8 500 naissances issues de mères de 15-25 ans, domiciliées dans les Pays de la Loire, ont été enregistrées, représentant 19 % du nombre total de naissances vivantes dans la région.

Parmi ces naissances, 112 concernent des mères âgées de moins de 18 ans. Le nombre de ces naissances a été divisé par deux depuis 1981.

Insee (Etat-civil)

Les jeunes en situation d'insertion sont en moins bonne santé

De nombreuses études ont mis en évidence des liens étroits entre les situations de précarité et la santé [30]. L'influence négative de la précarité sur la santé est en particulier observée chez les jeunes venus consulter dans les centres d'exams de santé des Pays de la Loire¹³. Les jeunes consultants en situation d'insertion ont un état de santé moins bon que les autres consultants. Ces inégalités concernent de nombreux déterminants de santé, notamment le recours aux soins (cf. p. 67), le tabagisme (p. 153), l'obésité (p. 206), et peuvent en outre se cumuler [31].

13 - cf. éléments de méthode p. 294.

Bibliographie

- [1] Regards croisés sur l'adolescence, son évolution, sa diversité. Essai. M. Ruffo, M. Choquet. Ed. Anne Carrière, 2007, 514 p.
- [2] Les jeunes. Ed. Insee, 2000, 174 p. (Coll. Contours et Caractères)
- [3] A vous de jouer ! Quelles perspectives pour les jeunes dans les Pays de la Loire ? Conseil économique et social des Pays de la Loire, 2007, 573 p.
- [4] Forte croissance urbaine dans les Pays de la Loire. S. Fraboul, S. Joseph. *Référence*, Insee Pays de la Loire, n° 30, juin 2000, pp. 33-36
- [5] Une région attractive et dynamique. J. Collobert, S. Fraboul. *Etudes*, Insee Pays de la Loire, n° 37, juillet 2005, 4 p.
- [6] Une augmentation du nombre de ménages plus rapide dans la région. H. Morvan. *Informations Statistiques*, Insee Pays de la Loire, n° 273, septembre 2007, 1 p.
- [7] Les familles monoparentales. Des difficultés à travailler et à se loger. O. Chardon, F. Daguet, E. Vivas. *Insee Première*, Insee, n° 1195, juin 2008, 4 p.
- [8] Sociologie de la jeunesse. O. Galland. Ed. Armand Colin, 4^e éd., 2006, 247 p. (Coll. U Sociologie)
- [9] Qualité de vie, santé mentale, violences, accidents chez les jeunes de 12-25 ans. Baromètre santé jeunes Pays de la Loire 2005. ORS Pays de la Loire, 2006, 24 p.
- [10] Enquête Baromètre santé jeunes 2005, ORS Pays de la Loire - Inpes, exploitation ORS Pays de la Loire
- [11] Enquête Baromètre santé jeunes 2000, ORS Pays de la Loire - CFES, exploitation ORS Pays de la Loire
- [12] Enquête Escapad 2005, OFDT, exploitation ORS Pays de la Loire
- [13] Scolarisation et insertion. Dans *Radioscopie 2006-2007*. Académie de Nantes, 2007, pp. 89-99
- [14] L'enseignement supérieur. Dans *Radioscopie 2006-2007*. Académie de Nantes, 2007, pp. 23-36
- [15] Les étudiants. Dans *Repères et références statistiques. Edition 2007*. Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, 2007, p. 172
- [16] Les formations aux professions de la santé et du social (Année de formation : 2006). Drass Pays de la Loire, 2007, 39 p.
- [17] Dix ans d'évolution des effectifs. Dans *Radioscopie 2006-2007*. Académie de Nantes, 2007, pp. 37-44

- [18] Un quart du premier emploi des Ligériens est en intérim. H. Morvan, S. Dehier. *Etudes*, Insee Pays de la Loire, n° 47, juillet 2006, 4 p.
- [19] Marché du travail et politiques d'emploi. Région Pays de la Loire. Novembre 2008. Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle des Pays de la Loire. *Bulletin Mensuel*, n° 11, novembre 2008, 6 p.
- [20] Pauvreté et inégalités moins marquées dans les Pays de la Loire. C. Rortais, S. Seguin. *Etudes*, Insee Pays de la Loire, n° 71, août 2008, 4 p.
- [21] La pauvreté monétaire : dernière actualisation. N. Legendre. Dans *Les travaux de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale 2001-2002*. ONPES. Ed. La Documentation française, 2002, pp. 71-82
- [22] Quels liens entre chômage, faibles rémunérations et pauvreté ? N. Laïb. Dans *Les travaux de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale 2005-2006*. ONPES. Ed. La Documentation française, 2006, pp. 135-160
- [23] Bas salaires en 2005 : plutôt les femmes et les jeunes. M. Julé. *Informations Statistiques*, Insee Pays de la Loire, n° 283, novembre 2007, 1 p.
- [24] Les jeunes adultes en quête d'insertion sociale. Dans *Le livre des Etats généraux de la FNARS*. Fnars, 2006, 15 p.
- [25] Jeunes, emploi et territoires. Eléments de diagnostic sur la situation des jeunes de faible niveau de qualification en Pays de la Loire. Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle des Pays de la Loire. *Etudes et Dossiers*, Suppl. septembre 2007, 109 p.
- [26] STATISS (Statistiques et indicateurs de la santé et du social) 2006, Pays de la Loire. Drass Pays de la Loire, 2006, 47 p.
- [27] Les demandeurs de fonds d'aide aux jeunes en 2001. Drass Pays de la Loire. *Echo des Stat. Pays de la Loire*, n° 10, septembre 2002, 4 p.
- [28] Enquête Etablissements sociaux (ES) 2004, Drass Pays de la Loire, exploitation ORS Pays de la Loire
- [29] Activité, clientèle et personnel des établissements accueillant des enfants et des adolescents en difficulté. Drass Pays de la Loire. *Echo des Stat. Pays de la Loire*, n° 39, novembre 2007, 4 p.
- [30] Pauvreté précarité. Dans *La santé observée dans les Pays de la Loire. Tableau de bord régional sur la santé. Edition 2007*. ORS Pays de la Loire, 2007, pp. 114-115
- [31] Bases des centres d'examens de santé des Pays de la Loire 2005, CPAM Saint-Nazaire - CPAM La Roche-sur-Yon - IRSA (CES Angers, Cholet, Laval, Le Mans), exploitation ORS Pays de la Loire